

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Sainte-Foy, à 16 h 30, le 17 octobre 2002.

Sont présents :

M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le vice-président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 19 septembre 2002

Résolution n° E-2002-069

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 19 septembre 2002.

Adoptée à l'unanimité

Échéancier / budget 2003 et Programme triennal d'immobilisations 2003-2004-2005

Résolution n° E-2002-070

D'accepter l'échéancier proposé par le secrétaire-trésorier pour la préparation et l'adoption du budget 2003 et du Programme triennal d'immobilisations 2003-2004-2005.

Référence : Note du 10 octobre 2002
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2002-071

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 11 au 30 septembre 2002 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 19 703,78 \$, plus 5 584,12 \$ pour les salaires versés du 19 septembre au 3 octobre 2002 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de services entre la CMQ et les municipalités membres).

PROCÈS-VERBAL

-2-

Référence : Bordereau du 9 octobre 2002
Certificat
du trésorier : CT-176
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

VICE-PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE